



Lundi 23 janvier 2017

Journée pédagogique du 23 février 2017

Inscription obligatoire pour l'activité ou l'école

Vous devez remplir cette feuille en cochant votre choix entre l'activité décrite (avec frais additionnels), l'inscription à l'école (sans frais additionnels) et **remettre cette feuille dans les délais demandés si vous voulez que votre enfant profite du service de garde.**

Votre enfant peut également rester à la maison (sans facturation).

Chers parents,

Le jeudi **23 février 2017**, les enfants du service de garde iront s'amuser au centre d'escalade Amusement Action Directe à Boisbriand. Des animateurs dirigeront votre enfant pour faire des activités sportives et des activités de loisir. Il y aura de l'escalade, des jeux modulaires, des mini-compétitions et un câble d'équilibre. Le coût de l'activité sera de 37.10\$ par enfant, ce qui inclut les frais de l'activité et d'autobus de 28.10\$ et les frais de garde de 9\$, non remboursable. Votre enfant doit avoir dans un sac à dos identifié, ses souliers de course et un repas froid.

Le départ en autobus scolaire sera à **9 heures** et le retour à **15 h 45**.

Pour les enfants qui n'iront pas à la sortie, vous devez les inscrire pour la journée à l'école et ils resteront avec des éducatrices pour faire des activités. Un montant de 9\$ sera ajouté à votre compte. Votre enfant devra avoir son repas et être habillé selon la température.

*Dans le but de réserver le nombre d'autobus, de réserver les animateurs et les éducateurs du service de garde, **il est important de compléter le coupon-réponse et de le retourner au service de garde avant le 3 février 2017.** Veuillez noter que vous serez facturé si vous inscrivez votre enfant à la journée pédagogique et qu'il ne se présente pas aux activités. Le service de garde est ouvert comme à l'habitude, de 7h à 18h, durant les journées pédagogiques.

Merci

Caroline Lavoie
Technicienne en service de garde

Louise Joly
Directrice

Coupon-réponse à remettre avant 3 février 2017

Service de garde journée pédagogique du 23 février 2017

Nom de l'enfant : _____ Degré scolaire : _____

J'accepte que mon enfant participe au centre d'Amusement Action Directe du 23 février 2017 et un montant de 37,10\$ (non remboursable) sera ajouté à mon compte.



OUI

NON



J'accepte que mon enfant participe à la journée pédagogique du 23 février 2017, mais il fera des activités avec les éducatrices. Un montant de 9\$ (non remboursable) sera ajouté à mon compte.

OUI

NON

Signature du parent : _____ Date : _____

Mon enfant peut quitter seul le service de garde le 23 février 2017 à : _____

Signature du parent : _____ Date : _____